

Séance du 28 juillet 2009

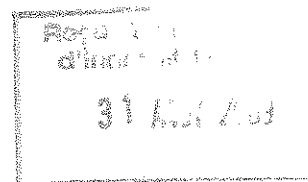
N°2009.07.B.1.

**OBJET : TRAVAUX ANNUELS D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET DES RESEAUX DANS LES ZAE**

Le vingt huit juillet deux mille neuf à quinze heures, les membres du bureau communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie de Monts sous la présidence de Monsieur Jacques DURAND.

*Etaient présents :*

- Commune d'Artannes-sur-Indre : M. Pascal HOULARD
- Commune d'Esvres-sur-Indre : Mme Lucie DEGAIL
- Commune de Montbazou : M. Bernard REVECHE
- Commune de Monts : M. Jacques DURAND
- Commune de Saint-Branches : M. Bernard BOURINEAU
- Commune de Sorigny : M. Alain ESNAULT
- Commune de Veigné : M. Patrick MICHAUD



*Absents excusés :*

- Commune de Truyes : M. Jean-Claude LANDRE

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 25 juin 2008 portant délégation au bureau du pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant ou en la forme négociée ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'article 28 du Code des Marchés Publics ;

**Objet de la consultation :** Travaux annuels d'entretien de la voirie et des réseaux dans les zones d'activités économiques ;

Vu les offres présentées par les sociétés GASCHEAU, TPPL, SNBTP, BOUTET, EIFFAGE et HENOT ;

**Après en avoir délibéré, le bureau a décidé à l'unanimité :**

- **De retenir** l'offre présentée par Eiffage pour un montant total de 28 389,13 € HT ;
- **D'autoriser** M. le Président à signer le contrat correspondant ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Transmis à la Préfecture le :

**28 AOUT 2009**

Publié ou notifié le :

**- 1 SEP. 2009**



Pour extrait conforme  
Le Président,

*Jacques Durand*  
Jacques DURAND